

Bulletin municipal

Qu fil du temps

Année 2008

N° 1



Sommaire

3	Le mot du Maire
4	La conseil municipal
5 - 6 - 7	Les commissions municipales
8 - 9	La vie du conseil
10	En bref
11	Assedic et carte Hopi-Dom
12	Le Relais et la CAF
13	Les nouvelles dispositions fiscales
14	Etat civil - Recensement
15	Les Associations communiquent : VTT
16 - 17	Tennis
18	Les Archers Jumeauvillois - Gymnastique
19	L' Atelier - Les Arts Jumeauvillois
20	Bibliothèque
21	Jumo judo - Fêtes et Animations
22	La vie du village
23	Ecole Julien Cochin
24	Poésie
25	Sudoku
26 - 27	Adresses utiles

LE MOT DU MAIRE

Samedi 22 mars 2008, le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire et des Adjoints, en présence de nombreux jumeauvillois. C'est avec fierté et rigueur que j'accomplirai mes missions de Maire.

La nouvelle équipe et moi-même nous sommes mis au travail avec beaucoup d'enthousiasme.

Je suis entouré d'une équipe riche de compétences, dynamique et volontaire, avec laquelle je souhaite travailler en collaboration étroite.

Les chantiers sont nombreux et certains particulièrement importants pour l'avenir de Jumeauville (Assainissement, station d'épuration, lutte contre les inondations, P.L.U. restauration et aménagement du patrimoine communal, sécurité routière).

Nos décisions seront prises avec une large concertation, en pensant à l'intérêt et aux attentes des villageois et surtout en conservant les qualités qui font de notre commune, un lieu où il fait bon vivre.

Je m'attacherai à rechercher un maximum d'aides auprès du Département, de la Région et toutes autres subventions exceptionnelles, afin de maintenir nos impôts locaux dans des proportions que vous avez toujours connues et surtout afin de concrétiser nos projets le plus efficacement possible.

L'évolution de nos projets vous sera présentée dans les pages de votre bulletin municipal mais également à l'occasion de diverses manifestations organisées.

Un travail de longue haleine nous attend !

Jean-Claude LANGLOIS

Votre nouveau Conseil Municipal

Jean-Claude LANGLOIS - Maire
Muriel PIOT - 1ère Adjointe
François MURET - 2ème Adjoint
Michel LECOQ - 3ème Adjoint

Stéphanie ANGOULVENT
Sandrine BENOIT
Nathalie CABANILLAS
Patrick CHABRILLAT
Bruno COCHIN
Emile GALERNE
Marie-France JAMET
François MASSY
Stéphane MAZUBERT
Betty QUINET
Jean-François SECQ



B. Cochin - M.F. Jamet - M. Piot - J.C. Langlois - S. Benoit - F. Muret - J.F. Secq - F. Massy
M. Lecoq - N. Cabanillas - S. Angoulvent - P. Chabrilat - E. Galerne - B. Quinet - S. Mazubert (Absent)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances :

L'ensemble du Conseil Municipal

Information :

Muriel PIOT, François MASSY, Nathalie CABANILLAS, Patrick CHABRILLAT, Marie-France JAMET

Intercommunalité :

L'ensemble du Conseil Municipal

Location de la Salle Polyvalente :

Muriel PIOT, Emile GALERNE, Betty QUINET, Stéphanie ANGOULVENT

Plan Local d'Urbanisme (ancien Plan d'Occupation des Sols) :

L'ensemble du Conseil Municipal

Risques naturels / Travaux / Urbanisme / Appel d'offres :

L'ensemble du Conseil Municipal

Cimetière :

Jean-Claude LANGLOIS, Michel LECOQ, Stéphane MAZUBERT, Jean-François SECQ, Stéphanie ANGOULVENT, François MASSY

COMMISSIONS EXTERNES (avec des personnes ne faisant pas parties du Conseil)

Elections (1 Président + 2 personnes)

Jean-Claude LANGLOIS, Président

Mme LEJARD Joëlle et Mme FEVRE Elisabeth

Commission Communale des Impôts Directs

Une liste de 24 personnes sera à définir prochainement. 6 titulaires et 6 suppléants seront sélectionnés dans cette liste par le Centre des Impôts.

REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Caisse des Ecoles : Sa mission est de gérer financièrement le fonctionnement de l'école : fournitures scolaires, mobilier, sorties scolaires, cantine, garderie, classe de découverte, cadeaux de fin d'année...

Président : Jean-Claude LANGLOIS

Muriel PIOT, Nathalie CABANILLAS

M SAMOYEAU Grégory, représentant l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale

Mme LINTILHAC Elisabeth, membre désigné à la Sous-Préfète

Membres élus par le Conseil des Ecoles : Mme GIRARD Sylvie, Mme MASSON Stéphanie, Mme CAMAX Nathalie

CCAS : Sa mission est de venir en aide à toute personne ayant des problèmes sociaux.

(Aide à domicile, téléassistance, médicaments en urgence...) et d'organiser des festivités pour les anciens.

Président : Jean-Claude LANGLOIS

Muriel PIOT, Betty QUINET, Emile GALERNE, Nathalie CABANILLAS

Mme MAILLARD Monique, représentante association insertion et exclusion

Mme MOUREAU Hélène, représentante association retraités ou personnes âgées

Mme NIVERT Sylvie, représentante allocation familiale désignée à l'UDAF

Mme LINTILHAC Elisabeth, représentante association handicapés du Département

Conseil d'école

Jean-Claude LANGLOIS

Suppléants : Nathalie CABANILLAS, Emile GALERNE

Jumeauville Loisirs

Jean-Claude LANGLOIS, François MURET, Sandrine BENOIT, Marie-France JAMET, Jean-François SECQ

EPFY (Etablissement Public Foncier des Yvelines)

François MURET

Correspondant défense : Information aux jeunes sur les métiers de l'armée

Muriel PIOT

DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

SIVOM d'Arnouville-Les-Mantes : Gestion de l'assainissement, des eaux usées, des ordures ménagères.

Titulaires : Jean-Claude LANGLOIS, Michel LECOQ

Suppléants : Bruno COCHIN, Patrick CHABRILLAT

SIVAMASA : Distribution de l'électricité à E.D.F.

Titulaire : François MASSY

Suppléant : Marie-France JAMET

SIVOM de Maule : Gestion des équipements et du transport pour le collège.

Titulaires : Muriel PIOT, Sandrine BENOIT

Suppléants : Stéphane MAZUBERT, Stéphanie ANGOULVENT

SITS : Sa mission est d'organiser et de financer le transport des élèves du second degré à Mantes et ses environs.

Titulaires : Muriel PIOT, Patrick CHABRILLAT

Suppléants : Nathalie CABANILLAS, Sandrine BENOIT

SIRYAE : Concession et distribution de l'eau.

Titulaires : Jean-Claude LANGLOIS, Jean-François SECQ

Suppléants : Emile GALERNE, Marie-France JAMET

SILYA : Gestion des équipements sportifs du Lycée d'Aubergenville

Titulaires : Muriel PIOT - Patrick CHABRILLAT

Suppléants : Nathalie CABANILLAS - Michel LECOQ

CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le Personnel Communal)

Collège des élus : 1 délégué

Sandrine BENOIT

Collège des agents : 1 délégué

Viviane JACOB

LA VIE DU CONSEIL

Séance du 10 mai 2007

Le Conseil Municipal a décidé :

- de nommer M. SECQ régisseur suppléant.
- de demander une subvention au Conseil Général pour l'exploitation de la ligne de bus 011/010.
- d'approuver le compte administratif 2006 de la Commune

Séance du 6 septembre 2007

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer à M. ABBAL, Trésorier d'Epône, l'indemnité de budget au taux fixe annuel de 45.73 et l'indemnité de conseil au taux de 100%.
- d'autoriser de façon permanente et générale le Trésorier d'Epône à poursuivre par voie de commandement.
- de désigner Mme JACOB comme coordonnateur communal pour l'enquête de recensement de 2008.
- suite à la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme :
 - au vu de l'article R421-27, d'instituer le permis de démolir sur toute la commune,
 - Au vu de l'article R421-12, de soumettre les clôtures à déclaration sur l'ensemble de la commune.
- au vu des résultats de l'étude multicritères sur l'assainissement des communes du Sivom,
 - de choisir au moment opportun la meilleure solution, la moins disante et la plus performante
 - de sortir du Sivom d'Arnouville pour la compétence assainissement dès le retrait d'Hargeville et Arnouville de ce syndicat
 - De faire dans les meilleurs délais une étude pour l'élimination des eaux parasites.
- de classer, par acte administratif, la voirie du Clos des Vergers en voirie communale, ainsi que le bassin de rétention.

- de ne pas modifier certaines dispositions législatives qui régissent les modalités d'établissement des impôts locaux.

- d'adopter une motion demandant que les départements et communes de la Grande Couronne soient davantage associés aux travaux de la conférence métropolitaine initiée par la ville de Paris et certaines communes de la Petite Couronne, et d'être pleinement associés à l'élaboration du Plan Local de Déplacement de Paris, qui concerne toute la région Ile de France

■ Questions diverses

- nous avons reçu l'ampliation de l'arrêté concernant la modification du plan d'épandage des boues séchées issues des installations classées de l'usine de Limay.

- il est demandé qu'un panneau de rétrécissement de chaussée soit installé dans le virage près de la Mairie.

- il est rappelé que sont formellement interdits les déversements dans l'égout de pots de peinture et des restes de lavements de bétonnières.

Séance du 25 octobre 2007

Le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer, à l'occasion du Salon de Peinture, le 1er prix du Conseil Municipal à 50 €, et les 2ème et 3ème prix à 25 € chacun.
- de fixer les tarifs communaux suivants :
 - location salle polyvalente (uniquement pour les Jumeauvillois)
 - 300 € pour 2 jours
 - 350 € pour 3 jours (en cas de jours fériés)
 - 800 € de caution pour la salle
 - 80 € de caution pour le ménage
 - location vaisselle, 1 € par personne
 - concession de cimetière (trentenaire)
 - 70 €
 - cantine scolaire :
 - 3,65 € par repas

- Garderie scolaire (forfait)
 - 70 € pour la garderie du matin et du soir
 - 40 € pour la garderie du matin ou du soir

- Photocopies (pour les personnes extérieures à Jumeauville)
 - 0,20 € la copie A4
 - 0,40 € la copie A3

■ d'émettre un avis favorable au projet de classe d'équitation à Brasparts, présenté par le Directeur de l'école, séjour d'une durée de 8 jours, avec une participation de la Commune à hauteur de 40% pour les enfants Jumeauvillois.

■ de nommer Mme JACOB comme agent recenseur.

■ de renouveler la ligne de trésorerie, dont la convention se termine le 23 novembre, d'un montant de 100 000 €, au taux de 4,80%. La durée de la convention est d'un an et les frais de dossier sont de 200 €.

■ d'accorder une prime de fin d'année à l'ensemble du personnel communal, d'un montant égal à 50% du salaire brut moyen mensuel perçu au cours de l'année.

■ Questions diverses :

- les résultats de l'enquête sur le tri sélectif sont positifs.
- Les panneaux "danger chasse à tir à balles" sont depuis plus d'un an sur place. D'autres panneaux sont installés les jours de battue.
- Il sera vérifié que l'appartement au-dessus de l'école est bien assuré pour que des enfants viennent y faire du soutien scolaire et de l'anglais. Le ménage y sera assuré 2 fois par mois par l'agent d'entretien communal.
- D'autre part, le Conseil souhaite qu'une surveillance plus soutenue soit faite par l'équipe enseignante dans la cour et les toilettes de l'école.
- Il est demandé de prévoir un emplacement dans le cimetière pour la mise en place d'un columbarium.

Séance du 15 novembre 2007

Le Conseil Municipal a décidé :

- de rémunérer l'agent recenseur à hauteur de 1,68 € par habitant et 1,02 € par logement sur les bases de 1999, soit 554 habitants et 247 logements.
- de signer la convention SAFER, dont les tarifs ont été réévalués :
 - 550 € HT montant forfaitaire
 - 20 € HT par dossier transmis.
- de verser un don de 200 € à l'association du Téléthon.

Séance du 7 février 2008

Le Conseil Municipal a décidé :

■ d'autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart du montant des dépenses d'investissements réalisés l'année précédente.

■ de demander une dotation globale d'équipement de 30% sur un montant global de travaux (aménagement du rez-de-chaussée de la mairie) de 6 235,00 €.H.T.

■ de titulariser M. William CRETTE dans le grade d'adjoint technique 2ème classe et de lui attribuer la prime d'installation prévue par la délibération du 13.12.2001.

■ d'instaurer l'indemnité d'administration et de technicité au profit du personnel du cadre d'emploi des agents techniques.

Séance du 21 février 2008

Le Conseil Municipal a approuvé :

■ le compte de gestion et le compte administratif 2007

Section de fonctionnement,
excédent 122 255,45 €
Section d'investissement,
excédent 32 340,16 €

En bref !

Attention !

Des personnes mal attentionnées se font passer pour des agents EDF.
Soyez très vigilants avant de faire pénétrer chez vous d'éventuels démarcheurs
ou réparateurs.

~ ~ ~ ~ ~

Chiens

Les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie sont
tenus de se déclarer en mairie.

Tout propriétaire de chiens doit veiller à ramasser les dé-
jections sur les trottoirs et dans les espaces verts.



~ ~ ~ ~ ~

Nuisances sonores

Rappel des horaires autorisés pour les travaux de jardinage
ou de bricolage.

Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00



~ ~ ~ ~ ~

Règles de savoir vivre

Plusieurs habitants du village sont venus exprimer en mairie leur mé-
contentement à propos du stationnement devant chez eux ou sur les
trottoirs. Bien qu'en principe, le stationnement soit libre, il y a quand
même quelques règles de bon sens à respecter afin de faciliter la vie
de chacun



~ ~ ~ ~ ~

Les messes de Jumeauville reprennent à 9h30 !

Le 18 mai

Le 15 juin

Le 21 septembre



ASSEDIC DE L'OUEST FRANCILIEN

A compter du 5 novembre 2007, une nouvelle organisation de la réception des courriers a été mise en place, et l'adresse postale a changé.

Désormais, l'Assedic de l'Ouest Francilien n'a plus que **deux adresses postales** : une pour les antennes et une pour le siège.

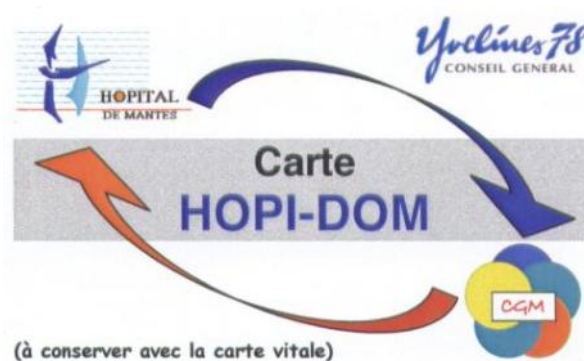
Pour nous écrire, les courriers sont à adresser à :

Pour le siège
Assedic Ouest Francilien
92051 Paris La Défense Cedex

Pour une antenne
Assedic Ouest Francilien
92929 Paris La Défense Cedex

Vous pouvez retrouver nos adresses postales sur notre site internet www.assedic.fr

CARTE HOPI-DOM



Le centre hospitalier de Mantes la Jolie, la coordination gérontologique du Mantois, avec l'appui du Conseil Général des Yvelines, et l'adhésion des différentes communes du bassin Mantais, sont engagés dans une démarche d'amélioration du retour à domicile, suite à une hospitalisation., anticipant et organisant le devenir du patient.

Cette démarche a conduit à la création de la carte HOPI-DOM (Hôpital-Domicile) afin de faciliter la communication entre les différents intervenants : corps médical-patients-familles ou autre intervenant, comme les aides à domicile ou les auxiliaires de vie.

La carte HOPI-DOM est proposée à toute personne de plus de 60 ans, ayant sollicité une aide au maintien à domicile. Cette carte ne comportera aucune information d'ordre médical, mais seulement les liens nécessaires avec le médecin traitant, la famille ou l'organisme de tutelle et l'hôpital.

Ces informations serviront à optimiser la prise en charge du patient et à établir un plan d'aide à domicile et/ou l'équipe mobile de gériatrie.

La carte HOPI-DOM est mise à disposition au CCAS de votre commune qui en assurera le complément des informations nécessaires à son utilité. De format de carte bancaire (à deux volets), elle sera toujours avec votre carte Vitale.

Hôpital de Mantes

2, Bd Sully
78201 Mantes la Jolie cedex
Tél : 01 34 97 40 00

Coordination gérontologique du Mantois

1, place Léopold Bellan
78200 Magnanville
tél: 01 34 78 50 90

Tél: 01 34 97 44 08 (équipe mobile de gériatrie)



Nous vous rappelons que des conteneurs pour le papier et le verre sont toujours à votre disposition en haut de la rue de Goussonville (ancien château d'eau).

Un nouveau conteneur a été mis en service pour la collecte de vêtements (en bon état) - chaussures liées par paire - cuirs - linge de maison.

Merci de mettre le tout dans des sacs plastiques



Le « Bon vacances » de la Cafy.

Faciliter les vacances des enfants et des familles allocataires les plus modestes. Le Bon vacances se présente sous la forme d'une aide financière forfaitaire, calculée à la semaine. Son montant varie en fonction des ressources de la famille et du mode de séjour choisi.



Deux types de séjours sont proposés aux familles allocataires :

- Pour les enfants : colonies, camps ou placement familial.
- Pour les familles : villages vacances ou gîtes familiaux, ruraux ou communaux.

Le « Bon vacances » est valable pendant les vacances scolaires du 07 janvier 2008 au 04 janvier 2009.

Simplification pour les allocataires

Il n'est plus nécessaire d'adresser à la CAF une déclaration de ressources.

La Cafy collectera directement auprès des impôts toutes les informations qui vont lui permettre de calculer automatiquement les prestations.

En cas d'informations complémentaires, la Cafy prendra contact avec les allocataires.

Pour tout renseignement, contactez la Cafy au 0820 25 78 10

COUPLES MARIÉS ET PACS :

Du nouveau en droit de succession!



Les nouvelles dispositions fiscales adoptées depuis quelques mois sont favorables aux couples qu'ils soient mariés ou pacsés.

Depuis la loi du 22 août 2007, **le veuf, la veuve ou le partenaire de Pacs ne paie plus de droits de succession** en cas de décès de l'autre membre du couple quels que soient le montant et la nature des biens dont il hérite (y compris les contrats d'assurance-vie).

De la même façon, **un abattement de 76 000 euros profite aux couples mariés ou pacsés en cas de donation.**

Cet abattement permet de donner à son conjoint ou à son partenaire tous les 6 ans des biens ou une somme d'une valeur de 76 000 euros sans droit de donation (les droits dus en cas de dépassement de ce plafond sont désormais identiques que le couple soit marié ou pacsé). Le bénéfice de cet abattement sera remis en cause dans certains cas si le PACS est annulé dans l'année civile qui suit la donation.

Toutefois, des différences subsistent encore entre couples mariés et pacsés :

- En cas de mariage, la loi prévoit qu'une partie des biens du défunt est automatiquement transmise au conjoint survivant sauf disposition contraire contenue dans un testament. **En présence d'un PACS, la loi prévoit seulement un droit au logement d'un an** pour le partenaire survivant d'où la nécessité, le cas échéant, de rédiger un testament.
- **Une autre différence concerne l'usufruit.** Aucun droit ne sera à payer au décès d'une personne mariée à qui sera attribuée en totalité l'usufruit d'un bien. En revanche cette exonération de la réversion d'usufruit ne profite pas aux partenaires d'un PACS.

Tous ces changements peuvent imposer la mise en place d'une nouvelle stratégie de protection et de transmission pour les couples et les familles.

N'hésitez pas à en parler à votre notaire.

ETAT CIVIL



Naissances :

Hugo MASSON le 20 juillet 2007

Jonathane BITAUD le 4 septembre 2007

Félicitations aux heureux parents

Si la mairie du lieu de naissance n'effectue pas le transfert de données à la mairie de Jumeauville, la publication ne peut se faire dans le bulletin municipal. Par conséquent, veuillez nous excuser d'éventuels oublis.

Ils nous ont quitté

M. Jacques CHEVALIER le 24 décembre 2007

Mme Louise SINOQUET le 31 décembre 2007

M. Georges TURPIN le 27 février 2008

Mme Marthe CRETTE le 25 mars 2008
Veuve ROUSSEAU



Nos sincères condoléances aux familles



**Le recensement s'est déroulé à Jumeauville du
17 janvier au 16 février 2008.**

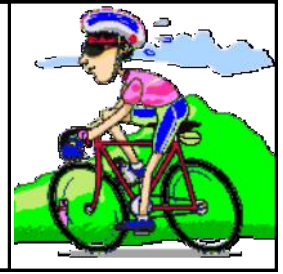
**Viviane JACOB (agent recenseur) remercie l'ensemble des jumeauvillois
pour l'excellent accueil à son égard.**

Les résultats seront publiés courant 2009.



Jumeauville Loisirs

Section VTT



Tandis que les parents ne se bousculent pas aux sorties VTT du dimanche, nos jeunes du village sont prêts les samedis après midi et nombreux pour leur promenade bien que ces derniers temps, les conditions météo n'étaient pas des plus favorables. Félicitations à tous.



**Barbecue
Tennis - VTT
dimanche 08 juin**

	da- te	Enfants & Adultes	Adultes
Mai	17	Fred, R 14H30	
	18		Fred, Roussel - Foret de Rambouillet Matin 8H30 sur inscription pour transport des vélos L'après midi VTT pour tous y compris les enfants
	25		Fred, Lafleur 9h00
Juin	08		Fred, Roussel - 9h00 + Journée Barbecue avec Tennis
	14	Fred, R 14H30	
	15		Fred, Roussel 9h00
	21	Fred, R 14H30	
	22		Fred, Roussel - 8H00 sortie Canoë + VTT
Fred, R = sortie encadrée par F.ROUSSEL 06 33 31 90 73			
Fred, L = sortie encadrée par F.LAFLEUR			

Pour la sortie de fin d'année, deux dates sont proposées mais une seule sera retenue en fonction du nombre de réponse. Le programme est : Canoë dans la vallée de l'Eure, pique nique le midi et VTT pour tous l'après midi. Un camion sera loué pour le transport des vélos. Inscription obligatoire.

Pour les autres sorties :

Le rendez vous est toujours au lavoir

Il est possible de rouler en groupe tous les dimanches matin, même en dehors des sorties programmées.

La section recherche des adultes volontaires pour accompagner les enfants le samedi.

Pour nous contacter : 06 33 31 90 73 ou jumeauville-vtt@orange.fr

JUMEAUVILLE monte au filet

Le tournoi de tennis inter-villages,
organisé cette année par JUMEAUVILLE,

a connu un franc succès. Les rencontres se sont déroulées dans de bonnes conditions. Ces rencontres ont permis à 75 joueuses et joueurs, de ARNOUVILLE, BOINVILLE, GOUSSONVILLE, GUERVILLE, HARGEVILLE et JUMEAUVILLE, de s'affronter dans 6 tableaux différents, jusqu'aux finales qui se sont déroulées les samedis 13 et dimanche 14 octobre sous un soleil estival pour le moins inattendu et de se retrouver dans l'ancienne salle des fêtes de Jumeauville pour la traditionnelle remise des récompenses.



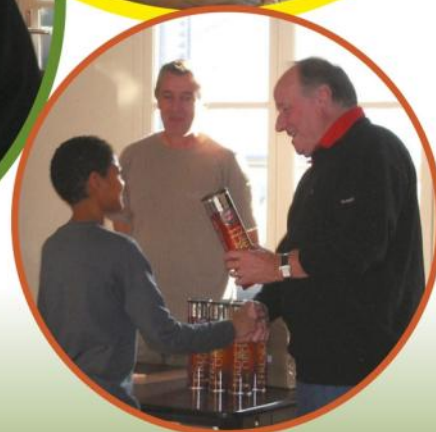
La section tennis
de Jumeauville était représentée
par 13 joueuses et joueurs..

6 finales/6 villages VICTORIEUX

La réunion de clôture s'est déroulée en présence de M. AMOUROUX, conseiller général, M. LANGLOIS, 1er adjoint de Jumeauville (M. le Maire empêché), les membres de l'ensemble des clubs ou section participants, les joueuses et joueurs et un nombreux public ayant assisté aux finales.

UN GRAND MERCI À TOUTES ET TOUS,

Les 6 finales au programme ont vu la victoire de 6 villages différents. Pour sa part JUMEAUVILLE a gagné la finale jeune par la raquette de Samuel MEGNASSAN et était représenté dans la finale double mixte remportée par Guerville contre notre équipe composée de Sandrine NICOLAS et Frédéric LAFLEUR.



Nous vous attendons
aussi nombreux en 2008
sous l'organisation de GUERVILLE.



LES ARCHERS JUMEAUULLOIS

Au championnat départemental de tir 3D (sur cible représentant des animaux, taille réelle) à Bourdonne, signalons le bon comportement de Thierry Plouchard avec un score de 312 points et qui obtient le Brocard d'Argent.



Fin septembre 2007, ils ont effectué un tir au drapeau dans une jachère. Il s'agit de tirer sur une cible de 5 mètres de diamètre placée à 165 mètres.

GYMNASTIQUE - COURS DE STEP ET DE GYM TONIQUE

Adultes / Ados Le mardi à 20H00

Cours très dynamiques accompagnés de musique divisés en trois parties

- step
- musculation
- étirements

Bons matériels et locaux (salle des fêtes)

Pour plus de renseignements :
RDV au Forum des Associations ou
contacter

C. FIALAIRE au 01 30 42 61 91

J. SOUCHU au 01 30 42 32 63



L'Atelier

Association de travaux manuels de Jumeauville

L'Atelier a ouvert ses portes pour l'année 2007 - 2008 le mardi 11 septembre 2007.

Nous sommes au 1^{er} étage dans la nouvelle salle des fêtes le mardi soir à partir de 20h30 et le jeudi après midi à partir de 13h30.

Activités en cours : cartonnage (boîte ronde type "Vanity"), encadrement avec biseaux (stage effectué en février par quelques adhérentes à la Théière du Bois à Versailles).

31 exposantes sont venues exposer à notre Marché Artisanal 17 et 18 novembre 2007.

Le succès a fait que nous réorganisons le Marché Artisanal pour la 3^{ème} fois
les 22 et 23 novembre 2008.

Grâce au bon vouloir et à la bonne volonté de la part des dames de l'Atelier et aussi des mamans, l'Atelier "Juniors" continuera tous les deux mercredis après midi jusqu'à fin juin 2008.

N'hésitez pas à venir nous voir si vous le souhaitez.

Pour plus de renseignements, prenez contact avec:

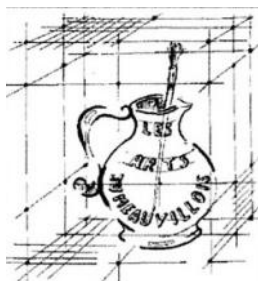
Carina PHILIPPE	ou	Marie-France JAMET	ou	Sandrine BENOIT
Présidente		Secrétaire		Trésorière

Tél.: 01 30 42 32 69

Tél.: 01 30 42 68 41

Tél.: 01 30 42 68 98

LES ARTS JUMEAUUILLOIS



L'atelier de peinture a repris ses activités en Septembre dernier.
Notre groupe de peintres amateurs s'est étoffé de 6 nouveaux artistes le jour du FORUM des Associations.
Nous leur souhaitons la bienvenue aux ARTS JUMEAUUILLOIS

Notre programme 2008

- Exposition des œuvres de l'atelier : **26-27 avril 2008**
- Organisation d'un concours de peinture dans les rues du village
Dimanche 18 mai 2008

B. Tonin : 01 30 93 97 33 - M. Beslon : 01 30 93 96 43



La bibliothèque de Jumeauville vous propose :

Des romans, (amour, historique, guerre, science-fiction, biographie, vécu, policier, terroir, scolaires, pour les adultes et les jeunes)

Des bandes dessinées (Tintin, Blake et Mortimer, Valérien...)

Des magazines (Mickey, Julie, VSD, Gala, Express...)

Cotisation (à l'année) :

1 adulte : 12 euros, 1 jeune : 8 euros

1 famille (parents + enfants) : 20 euros

Des lectures de contes sont organisées à la bibliothèque pour tous, adhérents ou non.

Samedi 31 mai

Mercredis 28 mai, 11 juin et 25 juin

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter
Elisabeth FEVRE au 01-34-97-04-16 ou laisser un message à :
bibliothequedejumeauville@yahoo.fr

Bibliothèque de Jumeauville .

Nouvelle salle des fêtes

Le mercredi : 11h - 12h -

le samedi : 14h30 - 16h30

La bibliothèque sera ouverte
jusqu'au **samedi 28 juin
2008 inclus.**

Réouverture le mercredi
10 septembre 2008.

Les lectures de contes re-
commenceront dès
le 24 septembre.



JUMO - JUDO



La section Jumo-Judo a été créée en 2006-2007. Aujourd'hui, elle compte 13 adhérents enfants, encadrés par Olivier DURAND. L'an prochain, nous prévoyons 2 groupes, avec des horaires différents.



N'hésitez pas à vous renseigner auprès du bureau :

- Présidente LAFLEUR Valérie 06 31 06 21 20
- Secrétaire GIRARD Sylvie
- Trésorière BENOIT Sandrine 01 30 42 68 98

FÊTES ET ANIMATIONS

C'est reparti pour une nouvelle année de réjouissances, l'an passé Fêtes et Animations a été plus ou moins en sommeil.

Depuis le 14 janvier 2008, Fêtes et Animations a un nouveau bureau présidé par Godelaine CABARET

La plus grande manifestation de 2007 a été le Téléthon qui s'est déroulé le Samedi 8 Décembre 2008, sous le vent la pluie... Fêtes et Animations a remis un chèque de 2 770 euros à l' A.F.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés pour l'organisation de cette manifestation et à tous les Jumeauvillois qui ont pris la peine de se déplacer.

La brocante du 27 avril aidée par « Dame Nature » a été une grande réussite. Merci encore à tous les bénévoles qui ont contribué à cette grande et belle journée.

Quelques dates pour l'année 2008.

Dimanche 15 juin :

Sortie au « Cochon Grillé » à Meauce

Samedi 21 juin :

Feu de la Saint-Jean et Fête de la Musique



La vie du village ...



Le Téléthon a eu lieu le
samedi 08 décembre
Soirée Gospel et lâcher
de ballons

L'école de Jumeauville
a tenu son stand le
jour de la brocante.



Les anciens se sont retrouvés
autour d'un couscous le 16 décembre

Diffusion du film
Ratatouille le 15 mars

🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠

🏠
🏠
🏠
🏠

L'école Julien Cochin

🏠
🏠
🏠
🏠

🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠🏠

**Le Carnaval a eu lieu le vendredi 28 mars :
Défilé de mode à la salle des fêtes, suivi de
chansons par les enfants.**



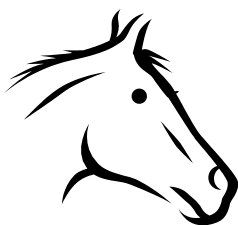
La cantine dans la nouvelle salle, c'est très bien. Il y a maintenant quarante-cinq enfants qui mangent. Il faut donc deux adultes pour encadrer tout ce petit monde.

Les cours d'anglais sont assurés une fois par semaine pour les CM1 et les CM2 réunis, (une fois une heure) et les CE2, (une fois une heure) à un autre moment.



La garderie du matin fait le plein avec douze enfants. Le soir, il y en a un peu moins.

Les maternelles sont sorties en mars pour visiter le château de la Roche Guyon.



**Cycle III.
Une semaine d'équitation à Brasparts (Finistère)
au pied des Monts d'Arrée du 7 au 14 juin .**

L'école de Jumeauville remercie toute l'équipe de Fêtes et Animations, la Mairie ainsi que l'ensemble des personnes ayant participé à son stand sur la brocante. Les dons de chacun ont permis de récolter 230 euros au bénéfice de la coopérative scolaire.

**Fin d'année chargée:
Grand Spectacle le samedi 21 juin. - Kermesse le samedi 28 juin.**

**Rentrée nationale le 02 septembre 2008
sur le système des 4 jours.**

**La mise en place des 2 heures de soutien scolaire pour les enfants en difficulté sera
définie ultérieurement**

Février, Février
Le soleil te fait briller
Tu devrais être comme un prince charmant
Tout froid et tout blanc
Revêtu joliment
De perles et de diamants.

Les enfants qui vont à l'école
Et sont comme tous les drôles
Sous leur capuche bien cachés
Devraient ressembler dans le clair matin
Aux petits lutins
Des contes de fées.

Février est de tous les mois le plus court
Et le plus matois
Février est de tous les mois le plus court
Et le plus courtois
Qui se dit que chandeleur claire
Laisse l'hiver derrière.

Ainsi, du monde tu te joues
Tu te revêts tôt
Et te dévêts tantôt
Et les oiseaux se disent: « pauvres de nous
Car nous ne savons pas s'il faut chanter
Ou préparer la nichée. »

Tu t'es dit quand Mardi gras est de vert vêtu
Pâques met des habits blancs
Et si tu es chaud
Nous croyons bien sans défaut
Que par cette aventure
Pâques aura sa froidure.

F. Massy

Merci à Lina Roth et aux dictons populaires

SUDOKU

8			5			3	2	
7		3	1			4		
1	2				9			8
6	5			9	3		8	
	9						1	
	8		6	2			9	3
2			4				6	7
		6			8	1		2
	7	4			6			5

Grille facile

Grille difficile

7								9
			1	8	3			
5	3						6	4
	6		9		8		3	
1								5
	5		2		7		4	
3	7						1	8
			8	2	6			
6								2

Solutions dans le prochain numéro

Numéros d'urgence :

Police secours :	17
Sapeurs pompiers :	18
SAMU :	15
SAMU social :	115
N° d'Urgence Européen (médicale, incendie, Police)	112
Gendarmerie nationale :	01 30 42 39 58
1, imp. des Bayeuilles 78930 Guerville	
Centre de secours et d'incendie :	01 30 90 91 46
SOS Médecin :	01 39 58 58 58
Centre Anti-Poison	01 40 05 48 48
SOS Chiens (animaux errants)	06 07 05 44 79

Hôpital de Mantes

Boulevard Sully
78200 Mantes la Jolie 01 34 97 40 00

Polyclinique de la région mantaise (privée)

23, boulevard Duhamel
Mantes la Jolie 01 30 98 16 00

Centre médico-chirurgical du Mantois

Rue René Duguay-Trouin
78200 Mantes la Jolie 01 30 94 32 00

Centre hospitalier Montgardé (privé)

32, rue Montgardé
78410 Aubergenville 01 30 95 52 00

Médecins de garde/Pharmacies de garde

Appeler le 15, le médecin du SAMU vous interrogera et vous orientera.

SOS Amitié : 0 820 066 066
(N° indigo : 0.12€/minute)

ALLO Enfance Maltraitée : 119

Anonyme et gratuit

Numéro ne figurant pas sur les factures téléphoniques

Adresses utiles

Aide aux victimes : 08 84 23 46 37
N° azur du lundi au samedi de 10h à 22h

Sida info service : 0 800 840 800
(Anonyme et gratuit)

Drogue info service : 0 800 231 313

Espace Territorial d'Action Sociale/PMI

12 bis rue des merisiers
78711 Mantes la Ville 01 34 97 80 80

CPAM : 01 30 98 33 00

Centre de paiement n°161 0 820 904 102

16 rue des érables 78200 Mantes la Ville

Allo Sécu (suivi des remboursements) 0 820 900 900

CAF : 0 820 257 810

1 rue la fontaine
78200 Mantes la Jolie

ANPE : 01 34 77 84 40

Rue des Pierrettes
78200 Magnanville

ANPE : 01 30 63 85 70

49 rue Clos Scellier
78200 Mantes la Ville

Assedic : 3949

23 rue des deux gares
78205 Mantes la Jolie

ADMR de Maule : 01 30 90 75 95

20 place du Général de Gaulle
78580 Maule

CNAV (retraites) : 0821 10 12 14

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
143 bd de la Reine 78000 Versailles 01 30 97 73 00

Direction départementale de l'Équipement 01 30 94 83 55
Permis de construire et urbanisme
65, bd Maréchal Juin 78200 Mantes la Jolie

EDF 0 810 333 095

SAUR (eau potable) : 08 10 07 70 78

La Lyonnaise des eaux (assainissement) : 08 10 37 93 79

France Telecom : 1014

Hôtel des impôts et cadastre: 01 34 79 49 00
CDI Mantes-est
31, Bd Georges Clémenceau 78200 Mantes la Jolie

Perception d'Épône : 01 30 95 60 89
75, Av Pr. Emile Sergent 78680 Épône

Météo France : 3250

Tribunal d'instance 01 30 98 14 00
20, Ave de la République 78200 Mantes la Jolie

Tribunal de grande instance 01 39 07 39 07
5, place André Mignot 78000 Versailles

Conciliateur de justice 01 30 95 05 05

Ecole primaire Julien Cochin : 01 30 93 98 88
64, Grande Rue 78580 Jumeauville

Collège de la Mauldre : 01 30 90 92 22
54, rue de Mareil 78580 Maule

Lycée V. Van Gogh : 01 30 95 03 33
Rue Jules Ferry
78410 Aubergenville

ARRONDISSEMENT DE MANTES ET CANTON DE GUERVILLE :

Député de la 9^{ème} circonscription : Monsieur H. CUQ

Sa permanence d'accueil des administrés se déroule au bureau permanent d'Aubergenville, 15 avenue Charles de Gaulle, le 1^{er} lundi de chaque mois de 11 à 12 heures, ou sur rendez-vous à définir avec sa collaboratrice au 01.30.91.19.50.

ORDURES MENAGERES

Collecte des ordures ménagères :
Tous les lundis matin.

Ramassage des encombrants :

Le ramassage est devenu trimestriel. Les prochains auront lieu les:

vendredi 25 juillet 2008
Vendredi 24 octobre 2008

Nous vous rappelons que les ordures doivent être déposées la veille au soir pour un ramassage le lendemain matin.

Collecte du verre et des papiers :
L'apport volontaire peut être effectué dans les containers près du pylône Orange



Gardons
notre
village
propre

Bulletin municipal

Editeur : Mairie de Jumeauville

Directeur de la publication : J.C LANGLOIS, Maire

Comité de Rédaction : N. CABANILLAS, P. CHABRILLAT,
M.F JAMET, F. MASSY. M. PIOT

Imprimerie : Mairie de Jumeauville

Tirage : 280 ex. / Mai 2008



HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi de 9 h 30 à 11 h 30

Mardi de 16 h 30 à 19 h 00

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

Lundi de 9 h 30 à 11 h 30

Mardi de 18 h 00 à 19 h 00

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

suivant disponibilité ou sur rendez-vous

Mairie de Jumeauville

☎ 01 30 42 61 29

📠 01 30 42 34 77

mairie.jumeauville@wanadoo.fr